

**INSTITUT DES AUDITEURS
INTERNES - SECTION DE QUÉBEC**

États financiers

Exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

INSTITUT DES AUDITEURS INTERNES - SECTION DE QUÉBEC

États financiers

Exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
États des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
Bilans	5
États des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 10

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de

Institut des auditeurs internes - Section de Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institut des auditeurs internes - Section de Québec, qui comprennent les bilans au 30 juin 2017 et au 30 juin 2016 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut des auditeurs internes - Section de Québec au 30 juin 2017 et au 30 juin 2016 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Lemieux Nolet*¹

LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Québec (Québec)
Le 18 septembre 2017

¹ CPA auditeur, CA, permis n° A108256



INSTITUT DES AUDITEURS INTERNES - SECTION DE QUÉBEC

États des résultats

Exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

	2017	2016
	(12 mois)	(3 mois)
Produits		
Sessions de perfectionnement	34 212 \$	13 150 \$
Conférences et tables rondes	675	8 055
Affichage de postes	8 925	1 800
Allocations et frais administratifs pour cotisations des membres	5 103	870
Commandites	4 000	350
Intérêts	2 521	264
	55 436	24 489
Charges		
Sessions de perfectionnement	23 439	11 703
Conférences et tables rondes	1 632	300
Services administratifs	4 593	1 889
Commissions	1 768	145
Promotion de la profession	514	1 020
Communications	1 994	840
Services aux membres	1 632	1 217
Relations externes	3 704	2 281
Honoraires professionnels	725	3 000
Frais d'administration	1 430	107
	41 431	22 502
Excédent des produits sur les charges	14 005 \$	1 987 \$

INSTITUT DES AUDITEURS INTERNES - SECTION DE QUÉBEC

État de l'évolution de l'actif net

Exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

	Affecté	Non affecté	2017 (12 mois) Total	2016 (3 mois) Total
Solde au début de l'exercice	50 000 \$	21 867 \$	71 867 \$	69 880 \$
Excédent des produits sur les charges	-	14 005	14 005	1 987
Solde à la fin de l'exercice	50 000 \$	35 872 \$	85 872 \$	71 867 \$

INSTITUT DES AUDITEURS INTERNES - SECTION DE QUÉBEC

Bilans

30 juin 2017 et 2016

	2017	2016
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	29 631 \$	32 442 \$
Débiteurs (note 3)	21 304	39 162
Frais payés d'avance	216	858
	51 151	72 462
Placements, au coût (note 4)	46 325	41 024
	97 476 \$	113 486 \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 5)	11 104 \$	37 119 \$
Produits reportés	500	4 500
	11 604	41 619
Actif net		
Affecté (note 6)	50 000	50 000
Non affecté	35 872	21 867
	85 872	71 867
	97 476 \$	113 486 \$

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

INSTITUT DES AUDITEURS INTERNES - SECTION DE QUÉBEC

États des flux de trésorerie

Exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016

	2017	2016
	(12 mois)	(3 mois)
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	14 005 \$	1 987 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie		
Intérêts réinvestis	(5 301)	-
	8 704	1 987
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement		
Débiteurs	17 858	(26 908)
Frais payés d'avance	642	(580)
Créditeurs	(26 015)	34 652
Produits reportés	(4 000)	(1 250)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(2 811)	7 901
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	32 442	24 541
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	29 631 \$	32 442 \$

INSTITUT DES AUDITEURS INTERNES - SECTION DE QUÉBEC

Notes complémentaires

30 juin 2017 et 2016

1. Statut et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de regrouper les auditeurs internes de la région de Québec et d'étudier, promouvoir, protéger et développer les intérêts économiques et sociaux de ses membres. Il est exempté d'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Évaluation

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs.

INSTITUT DES AUDITEURS INTERNES - SECTION DE QUÉBEC

Notes complémentaires

30 juin 2017 et 2016

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement certain.

Les apports reçus sous forme de fournitures ou services, en raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur, ne sont pas constatés dans les états financiers.

Prestation de services

Les produits provenant de sessions de perfectionnement, conférences et tables rondes, affichages de postes, frais administratifs pour cotisation des membres ainsi que les commandites sont comptabilisés au moment où les services sont rendus.

Allocations pour cotisation des membres

Les allocations pour cotisation des membres sont comptabilisées à l'encaissement.

Intérêts

Les produits d'intérêts sont comptabilisés sur une base d'exercice selon la méthode du taux effectif.

INSTITUT DES AUDITEURS INTERNES - SECTION DE QUÉBEC

Notes complémentaires

30 juin 2017 et 2016

3. Débiteurs

	2017	2016
Comptes clients	20 865 \$	35 754 \$
Intérêts courus	439	3 408
	21 304 \$	39 162 \$

4. Placements, au coût

	2017	2016
Épargne à terme, 1,55 %, échéant en avril 2018	15 955 \$	15 955 \$
Placement garanti lié aux marchés, rendement minimal garanti de 1,01 %, échéant en août 2019	30 370	25 069
	46 325 \$	41 024 \$

5. Crédoiteurs

	2017	2016
Fournisseurs et frais courus	9 660 \$	20 495 \$
Cotisations à remettre à The Institute of Internal Auditors - North America	-	16 290
Sommes à remettre à l'État	1 444	334
	11 104 \$	37 119 \$

6. Affectations d'origine interne

En date du 1er décembre 2010, une résolution a été adoptée afin de créer une réserve de 20 000 \$ pour la mise en opération de l'Institut des auditeurs internes du Canada ainsi qu'une somme de 30 000 \$ servant à financer les activités courantes, notamment des projets spéciaux.

INSTITUT DES AUDITEURS INTERNES - SECTION DE QUÉBEC

Notes complémentaires

30 juin 2017 et 2016

7. Exposition aux risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 30 juin 2017.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créditeurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'entité à un risque de juste valeur.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). L'organisme est exposé au risque de marché en raison du placement garanti lié aux marchés.